

## La S.A.R.L. "reliures Clergeot" aux Louches

L'entreprise qui emploie 4 personnes, est installée au hameau des Louches depuis 1985. Elle a été rachetée par André Clergeot en 1999 puis reprise par son fils Mickaël en 2008. Cette entreprise artisanale, unique en Haute Saône, travaille en lien étroit avec un atelier dijonnais qui complète l'offre de restauration de livres.

**Les clients :** les bibliothèques qui utilisent les compétences de l'entreprise pour leurs **collections contemporaines**. Les livres neufs, avant d'être confiés aux lecteurs, vont être **équipés**. Le travail consiste à renforcer le livre d'origine par la pose d'onglets et la couverture à l'aide d'un film plastique capable de répondre à un usage intensif.



**Restauration de livres usagés :** un livre vieillit : la couverture est griffée, tachée, la reliure s'arrache, des pages se décollent, le petit frère s'est amusé avec de façon un peu sauvage, du café renversé...



Première étape : **le démontage**. Pour un livre "classique", reliure feuille à feuille, il faut d'abord arracher la couverture et rogner la colle à l'aide d'un massicot. Ensuite, c'est l'**encollage à froid**, au pinceau. Les feuilles ont été préalablement "**grecquées**", rainurées, afin de faire pénétrer la colle plus loin entre les

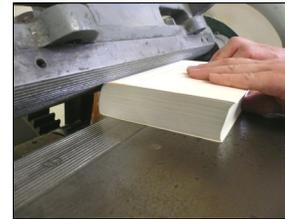
feuilles : c'est "**l'encollage à double berçage**". D'autres ouvrages sont composés de "**cahiers cousus** et **emboîtés** ensuite sur une couverture cartonnée. La reliure sera renforcée par une toile mousseline, simple ou triple fils qui lui donnera sa souplesse et sa résistance.



**Fabrication de livres neufs :** ce registre des naissances est utilisé dans les hôpitaux pour recenser les naissances du mois ou de l'année. La couverture, la reliure des cahiers cousus, l'assemblage, le titre en lettres dorées, la tranche du registre, toutes ces opérations successives sont réalisées à l'atelier des Louches.



La presse, avant l'assemblage définitif



Cette machine sert à **arrondir** par pression **le dos** du livre afin de lui donner plus de souplesse. Elle donne cette forme particulière bien visible sur les gros livres

**La couture, en cahier ou à plat.** La couture est utilisée par exemple pour renforcer les BD, lues et relues et souvent maltraitées".

À l'époque de la liseuse sur tablette, il reste encore beaucoup de lecteurs attachés au livre papier. Vous pouvez faire restaurer n'importe lequel de vos ouvrages. On vous proposera une remise en état personnalisée qui lui redonnera vie.



## Ordures ménagères

La CC4R nous demande régulièrement une mise à jour de la composition familiale du foyer. En cas de changement, un enfant qui quitte la maison ou qui y retourne, pensez à le signaler à la mairie. La composition de la famille sert de base à la facturation (calcul de la part fixe)

À compter du 1<sup>er</sup> novembre, **la déchetterie** prend ses horaires d'hiver : lundi, vendredi et samedi, jusqu'à 16 h 30.

**Rappel :** jusqu'au 17 novembre, vous pouvez apporter vos textiles, chaussures et maroquinerie au centre de loisirs, rue du marché qui participe à un concours organisé par le sytevom de Haute Saône.

## Rappels

Chaque propriétaire se doit de tailler ses haies et arbustes au droit du domaine public ou du terrain des voisins. Les branches ne doivent pas envahir les trottoirs.

L'entretien du trottoir est à la charge du propriétaire en particulier à cette saison, lors de la chute des feuilles ou en hiver avec la neige.

Certains quartiers, rue Saint Antoine et rue de la Perrière particulièrement, sont envahis par les chats. Il est interdit de les nourrir.

**Rénovez vos logements** grâce aux aides de l'ANAH, de la CC4R et du Conseil départemental. Economie d'énergie, maintien à domicile, aménagement locatif.

Permanence à Champlitte le 1er mercredi du mois de 11h à 12h (mairie)

Renseignements : [contact.hautesaone@solih.fr](mailto:contact.hautesaone@solih.fr) 03 84 75 38 56.

**Ramoneur :** Il sera à Champlitte en novembre. Inscriptions en mairie.

### Assemblée générale de l'AIL'E.

Elle se tiendra le **mercredi 16 novembre, à 18 h** à la salle polyvalente. L'AIL'E a en charge officiellement tout ce qui a trait à l'enfance. Elle gère la micro crèche, la restauration scolaire primaire et maternelle, le périscolaire et l'ALSH, les rythmes scolaires. Tous les parents utilisent ses services et sont donc invités à participer.

**Affouages** : Les inscriptions auront lieu en mairie du 2 au 20 novembre. Attention, chaque affouagiste qui s'inscrit se doit de fabriquer et de retirer sa portion sous peine d'être verbalisé.

**Office de tourisme** L'application de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) impose un seul office de tourisme par communauté de communes à partir du 1er janvier 2017. Pour se conformer à cette loi, la CC4R lors du conseil communautaire du 19 octobre a voté les statuts de l'office de tourisme des 4 rivières (sous forme associative). L'office de Champlitte devient un bureau d'information touristique et dépend de l'OT communautaire qui fixera le projet touristique communautaire. Le conseil d'administration sera composé d'élus de la com de com (6), de représentants des professionnels du tourisme (9) des associations (6) et des individuels (3). L'association qui gérait l'OT depuis 2006 sera dissoute par l'assemblée générale extraordinaire du 21 novembre.

### Consultations oncologie au centre hospitalier de Gray.

À compter du 10 novembre, une consultation de cancérologie sera proposée au CH de Gray par un patricien du CHRU de Besançon. Elle est prévue toute les 2 semaines, sa fréquence sera adaptée à la demande. Cette offre du CHRU de Besançon facilitera l'accès pour tous à la santé.

**Élections syndicales dans les TPE** Elles auront lieu du 28 novembre au 12 décembre. Elles constituent un moment fort de la vie professionnelle.

**Les musées départementaux de Haute-Saône** ont à cœur de développer des projets culturels en partenariat avec différentes institutions afin de promouvoir la complémentarité des arts et d'ouvrir à tous l'univers des musées. Le château de Champlitte, en synergie avec le collège, participe aux **Petites Fugues**, événement littéraire organisé par le Centre Régional du Livre en Franche-Comté.

Deux classes de 6e avec l'aide de leurs professeurs et d'un metteur en scène feront une restitution des textes littéraires au château de Champlitte, le jeudi 17 novembre, à 16H, en présence des auteurs !



VILLE DE CHAMPLITTE

[elus.champlitte@orange.fr](mailto:elus.champlitte@orange.fr)

[www.mairie-champlitte.fr](http://www.mairie-champlitte.fr)

Info municipale n°94  
Novembre 2016



à l'OT jusqu'en décembre : *Le bonheur est dans le Prélot*

### Cérémonies du 11 novembre

Les travaux sur le monument aux morts de Champlitte seront terminés pour les commémorations du 11 novembre. Ce monument rassemble maintenant l'ensemble des morts pour la France au cours de toutes les guerres.

**10h** : Leffond - Nouvelle **11h** : Champlitte-la-Ville - Margilley - Montarlot  
**12h** : Champlitte, place de l'église. Rassemblement des anciens combattants avec les porte-drapeaux, toutes générations du feu confondues, pour arriver devant le monument aux morts pour la France. (Lecture du message de l'UFAC, dépôt de gerbes). Verre de l'amitié offert par la municipalité.

**13h** : repas des anciens combattants à la salle de Montarlot. Ce repas est ouvert à tous, anciens combattants ou non.

rens. et insc. Germaine Prétet : 03 84 67 69 28 jusqu'au 7 novembre.

### Festivités de fin d'année. Retenez dès à présent ces dates

**Pour les anciens** : Les courriers traditionnels, choix entre repas et panier, ont été envoyés à ceux qui remplissent les conditions, à savoir : être âgés de 77 ans et plus. (nés à partir de 1938). Attention, si vous n'avez rien reçu, signalez-le à la mairie.

**Marché de Noël** : samedi 3 décembre organisé par les "amis de l'école" et "l'Ail'e" au profit des enfants.

**Repas des aînés** : A la salle des fêtes de Champlitte, mercredi 14 décembre à midi. Repas dansant animé par Monique Parisel.

**Goûter** à la maison de retraite, jeudi 15 décembre à 15 h.

**Noël des enfants** : samedi 17 décembre. Comme l'an passé, outre la visite du père Noël et les tours de calèche proposés par l'association "le clos des Lavières", un loto sera offert aux enfants.

**Le 1<sup>er</sup> décembre à 19 h** place de l'Autot. Inauguration du nouveau cabinet d'esthétique "Un temps pour soi". Cette invitation s'adresse à tous..